



Lettre INFOS-PLP 76/27

Septembre 2020

Covid + réforme de la voie pro = Rentrée dégradée en LP

Edito :

L'année scolaire que nous venons de vivre a été particulièrement compliquée à bien des égards. Commencée avec la catastrophe industrielle de Lubrizol, elle s'est poursuivie avec la lutte d'ampleur contre la réforme des retraites à points et s'est achevée avec la crise sanitaire de la Covid-19.

Mais cette année a vu aussi la mise en place de la réforme néfaste de la voie pro, avec le chef d'œuvre, la co-intervention, les familles de métiers et bien sûr la diminution du nombre d'heures en enseignement général et professionnel.

Sur la crise sanitaire et la continuité pédagogique, le ministre s'est félicité de la réussite de la préparation et des dispositifs mis en place. Il a juste oublié de préciser que cette « réussite » a été permise grâce au professionnalisme des personnels des LP et à leur attachement très fort à la réussite et au bien-être de leurs élèves.

La crise sanitaire et sociale a vu aussi la distribution de milliards d'euros. Là aussi, il a été plus facile pour l'Etat de donner de l'argent sans contrepartie à différentes entreprises (Renault, Air France, etc.) plutôt que de soutenir les services publics. Quant aux personnels hospitaliers, malgré les promesses du Ségur de la santé, ils n'ont eu que 150 euros d'augmentation et les promesses d'ouvertures de lits (4000) restent inférieures au nombre de lits supprimés depuis la présidence Macron (-4700).

Et l'éducation dans tout ça ? De l'argent il y en a pour l'apprentissage, mais c'est tout. Rien pour les lycées professionnels, pas d'heures pour les élèves sauf dans le cadre des vacances apprenantes et rien pour les enseignants en général. En effet, certains ont reçu une prime pour leur implication dans la continuité pédagogique et d'autres... un badge. Les derniers espoirs des enseignants résidaient dans les négociations salariales. Mais Amélie de Montchalin, la nouvelle ministre de la transformation et de la fonction publiques, a refusé le dégel du point d'indice : « *le contexte de la crise [due au Covid-19] nous oblige à être efficaces et concentrés et à répondre en priorité aux questions urgentes* ». Circulez, y' a rien à voir !

Conclusion : les conditions de travail et les rémunérations des enseignant.e.s ne sont pas des questions urgentes pour le gouvernement. **Les PLP doivent donc se faire entendre et la CGT éduc'action sera aux côtés de tous ceux/celles qui se battront pour améliorer leurs conditions de travail, pour revaloriser les carrières, pour défendre le service public de la voie professionnelle mais aussi pour préserver la santé de tous.tes face à la Covid-19. Uni.e.s et déterminé.e.s pour défendre les PLP et la voie pro !**

UN CHEF D'OEUVRE POUR TOUS !



Quelques échos de LP de Seine-Maritime et de l'Eure

LP Rostand, à Offranville : soulagement après le départ du chef d'établissement

Depuis plusieurs années, le climat de travail ne cessait de se dégrader au LP Rostand, à Offranville. En cause : un chef d'établissement qui avait tendance à verser dans l'autoritarisme, qui s'en prenait à des collègues devenus boucs émissaires et qui gérait très mal son établissement. Ce proviseur avait donc fini par faire l'unanimité contre lui chez les enseignant.e.s, à tel point que le Rectorat avait décidé à l'automne 2019 de missionner trois de ses responsables pour se rendre sur place et mener une visite-diagnostic.

Mais voilà, fin juin 2020, le compte-rendu écrit du diagnostic se faisait toujours attendre : toujours aucune solution proposée pour faire cesser le mal-être au travail. Réunis en AG début juillet, les collègues, à bout mais soudés et présents en nombre, constatent unanimement que le dialogue est définitivement rompu avec le proviseur et décident alors d'envoyer un préavis de grève pour la pré-rentrée, appuyés par la CGT éduc'action.

Résultat, juste avant la rentrée : un nouveau chef d'établissement est nommé par le Rectorat, au grand soulagement des collègues qui peuvent enfin retrouver des conditions de travail plus sereines et renouer avec le plaisir d'enseigner, sans venir travailler la boule au ventre. La mobilisation collective a fini par payer !



Lycée Hébert/Evreux : ça bidouille, avec la DHG !

En direct du lycée Augustin Hébert, la préparation de la rentrée et la répartition de la DGH furent très « tranquilles » cette année... Pour la première fois depuis huit ans, la section CGT avait refusé de siéger au CA. Donc pas de voix qui s'offusque de la mise en place des réformes du lycée professionnel.

Ainsi la cheffe d'établissement a réparti les moyens horaires à sa guise, en faisant plaisir à certaines équipes pédagogiques et en prenant au pied de la lettre la loi sur l'autonomie des établissements scolaires. La DHG a augmenté d'une trentaine d'heures mais dans le même temps, les effectifs d'une classe de CAP sont passés à 24 élèves. Logiquement, toutes les heures auraient dû être absorbées par ce groupe, mais c'était sans compter sur la proviseure.

Par un tour de passe-passe, le CAP a obtenu les heures et les bacs pros ont vu les heures de co intervention être dédoublées (c'est-à-dire deux professeurs pour quinze élèves au plus) ainsi que les heures d'accompagnement personnalisé pour les secondes.

Par contre, les heures de chef d'œuvre sont attribuées à l'enseignement professionnel pour moitié, mais l'autre moitié n'est pas distribuée. Les heures d'accompagnement personnalisé de première et terminale, que ce soit bac pro ou CAP, ne sont pas attribuées non plus.

Ainsi il existe des heures dites « mélanésiennes » pour payer en HSE les différents projets et surtout les collègues censés se porter volontaires pour prendre des heures de chef d'œuvre et d'accompagnement personnalisé pour les premières et terminales. Résultat : les élèves n'auront pas leurs horaires de cours réglementaires et certains cours d'enseignement professionnel industriel se font déjà en classe entière à 30 !

Comme partout, bidouillage et dépeçage horaire sont les deux mamelles de la réforme de la voie pro...

Lien utile : consulter le B.O.

Pour consulter le Bulletin Officiel de l'Education nationale, voici le lien : <https://www.education.gouv.fr/le-bulletin-officiel-de-l-education-nationale-89558>

Mutations et recours : nouvelle attaque contre nos droits collectifs

Cette année, les élus commissaires paritaires ont « goûté » à la première étape de la loi de la transformation de la fonction publique qui supprime les CAP (Commission Administrative Paritaire). Ce goût a été indigeste au niveau national et plus appréciable au niveau académique avec le rectorat de Rouen. Nous y reviendrons plus tard.

Tout d'abord, comme dénoncé par la CGT Educ'Action dès le début, la fin des CAPN (Commission Administrative Paritaire Nationale) fut un fiasco pour les collègues qui ont fait une demande de mutation pour changer d'académie dans le cadre du mouvement inter-académique. De plus, le confinement n'a pas arrangé les choses et le ministère a utilisé ce prétexte pour bafouer les droits des personnels. En effet, la loi supprime les CAPN, donc les élus CGT n'ont pas pu défendre au mieux les droits et les dossiers des collègues. Les résultats de mutations inter-académiques sont donc tombés comme un couperet, sans explication ni justification. Les collègues concernés ont tout juste eu droit à un sms impersonnel ou à une copie de mail.

Mais la loi avait prévu des recours en deux temps pour celles et ceux qui n'étaient pas satisfaits, à condition de remplir certains critères: d'abord un courrier avec la demande pour être représenté par un syndicat et ensuite, si le courrier ne suffisait pas, le ministère devait rencontrer les représentants des personnels pour discuter des dossiers individuels et essayer de trouver une solution. Malheureusement, cette étape n'a pas eu lieu et les réponses des recours ont même parfois été envoyées avant un échange entre le ministère et les élus du personnel. Les élus de la CGT Educ'Action ont contacté le ministère pour protester contre ce simulacre de recours mais en raison du confinement, le ministère a juste demandé une liste par mail. Le ministère n'a donc pas respecté la loi en prenant l'excuse du confinement et de la crise sanitaire. Nous sommes loin des demandes, sur la même période, de bienveillance envers les élèves de la part des enseignants qui ont dû utiliser leur propre ordinateur pour des visios ou leur propre téléphone portable pour contacter les élèves. Dans ces conditions, comment qualifier l'attitude du ministère face à la détresse des enseignants qui seront, l'an prochain éloignés de leur conjoint(e), enfant, famille, etc. ?

Après l'expérience nationale, nous avons les plus grandes craintes pour la gestion des mutations intra-académiques dans l'académie de Rouen suite au mouvement inter-académique. Le pire n'a pas eu lieu mais de là à dire que tout s'est bien déroulé, non. L'absence des élus dans les CAPA a été préjudiciable pour beaucoup car même si certaines situations individuelles ont pu être résolues ensuite, la situation, en plus du contexte lié au confinement, a été anxiogène pour les collègues qui avaient fait une demande de mutation. Sans compter aussi sur une hausse considérable du temps passé pour renseigner les collègues par les élus de la CGT Educ'Action. Nous n'oublions pas non plus l'augmentation de la charge de travail des personnels de la DPE (Division des Personnels Enseignants) du rectorat de Rouen.

Les recours dans l'académie de Rouen ont eu lieu, comme prévu par la loi, et l'ensemble des recours portés par les élus de la CGT Educ'Action ont obtenu une proposition d'amélioration de leur situation pour la rentrée prochaine.

L'an prochain, les élus ne siègeront malheureusement plus dans les CAPA avancement d'échelon, mouvement, accès à la hors classe, classe exceptionnelle et échelon spécial, à cause de la loi sur la transformation de la fonction publique.

Malgré cela, les élus de la CGT Educ'Action seront présents à vos côtés pour défendre vos droits. La CGT éduc'action organisera plusieurs stages cette année, en particulier un stage spécial PLP en décembre.

On ne lâche rien.



Stages de formation syndicale 2020-2021

Comme l'année dernière, des stages de formation syndicales seront organisés par l'équipe du collectif PLP de la CGT Educ'action 76/27.

Tout d'abord, l'équipe du collectif PLP tient à s'excuser des difficultés rencontrées pour assurer la tenue des stages de formation syndicale de l'année 2019-2020 car, comme vous le savez, la CGT étant un syndicat de luttes, nous avons réduit d'une journée le stage de décembre 2019 en raison du mouvement de grève contre le projet de retraites à points en décembre 2019, puis nous avons dû annuler un autre stage.

Ensuite, en mars dernier, nous avons fait passer la santé des travailleurs en priorité et nous avons donc ajourné le stage « combattre la souffrance au travail » en raison de la pandémie.

En espérant que cette année soit moins perturbée autant côté santé que côté contre-réforme, nous organiserons trois stages à dominante LP mais ouvert aux autres corps de l'éducation nationale car nous sommes un syndicat intercatégoriel.

Le premier stage aura lieu en décembre 2020 et portera sur l'application de la loi de transformation de la voie professionnelle : nouvelles grilles horaires et nouveaux dispositifs (co-intervention et chef d'oeuvre), familles de métiers, développement de l'apprentissage... Bien sûr, nous développerons aussi un aspect sur le démantèlement de certains bac pro ou de certaines spécialités (Bac Pro GA, Commerce Vente, Génie Mécanique construction, etc.).

Le second stage, du 15 au 19 mars 2021, concernera nos conditions de travail et la manière de passer d'un dysfonctionnement individuel à un combat collectif. Pour animer ce stage, nous aurons la présence exceptionnelle d'une camarade du collectif national Santé Travail de la FERC, Françoise Lignier, et d'un élu PLP national, Eric PENENT. Il aura lieu sur 2 sites : 2 jours à Rouen et 3 jours à Evreux. Il faudra impérativement s'inscrire 30 jours à l'avance car le nombre de places sera limité à 15 par session.

Enfin, courant avril ou mai, nous organiserons un stage sur les devoirs et les droits des professeurs et des fonctionnaires d'Etat, sur la loi de transformation de la fonction publique et la loi Blanquer.

Ainsi nous aurons couvert tout ce que Macron et nos ministres de tutelle ont détruit en 3 ans sans tenir compte de l'avis des personnels ni de leurs représentants.

Vos élus chez les PLP CGT éduc'action 76-27:

Elus CAPA 76/27 Classe Exceptionnelle :

- Laurent Lor (PLP Génie Mécanique MSMA, LP Schuman-Perret, Le Havre)
- Jean-Louis Chanvrier (PLP maths-sciences, LP Risle-Seine, Pont-Audemer)

Elus CAPA 76/27 Classe Normale :

- David Jourel (PLP Génie Mécanique Construction, LP Schuman-Perret, Le Havre)
- Eric Penent (PLP Génie Electrotechnique, LP Hébert, Evreux)
- Emilie Rosier (PLP Lettres Histoire, LP Val de Seine, Grand-Quevilly)
- Anthony Halbout (PLP Génie Civil option construction et réalisation des ouvrages, LP F. Léger, Grand Couronne)

Elu national CAPN :

- Eric Penent (PLP Génie Electrotechnique, LP Hébert, Evreux)

Elue suppléante au Comité Technique Académique 76/27:

- Emilie Rosier (PLP Lettres Histoire, LP Val de Seine, Grand-Quevilly)

Elu titulaire au CHSCT départemental de Seine-Maritime:

- Stéphane Legardinier (PLP lettres-histoire, LP Descartes, Fécamp)

Nous contacter : 07 66 27 85 52 et elus.plp.cgt.rouen@gmail.com

